



LÂCHE AGRESSION

Ce vendredi 10 Mars, le détenu A. a lâchement agressé le chef de détention qui lui demandait juste de retirer son bonnet et de respecter le règlement intérieur. Celui ci lui a asséné un coup de poing d'une violence extrême au niveau du visage, entraînant la chute de notre collègue. Ce coup a été destructeur : perte de connaissance, fracture de la pommette, fracture du crâne ainsi qu'une double hémorragie engendrant une hospitalisation.

Grâce à l'intervention rapide des surveillants ainsi que de l'UCSA, les premiers secours ont pu être pratiqués et le flux des détenus a pu être canalisé.

Si certaines personnes doutaient encore des compétences des agents d'Argentan, leur efficacité et leur gestion prouvent encore une fois leur professionnalisme.

Cette choquante agression montre bien qu'au vu de la violence de plus en plus récurrente au CD d'Argentan, le binôme doit rester le maître mot pour la protection et la sécurité de tous.

L'entente syndicale espère que la justice sera cohérente et dissuasive dans son jugement.

L'entente syndicale veut que l'agresseur fasse sa peine de QD à Argentan et ne soit pas transféré pour ne pas donner raison à son acte.

L'entente syndicale apporte son soutien à la famille et souhaite un bon rétablissement au chef de détention.